

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 juillet 2016

L'an deux mil seize, le 5 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de VITSE Roselyne et HERBERT Sylvie. LOCQUEGNIES Dominique a été nommée secrétaire de séance.

I/Projet de périmètre-fusion extension-transformation en communauté urbaine

Monsieur le Maire présente un compte rendu de la réunion plénière du samedi 2 juillet 2016 organisée avec les élus de la future structure intercommunale. Il est prévu que la commune de Rilly La Montagne devienne un « pôle de proximité » offrant plusieurs services aux habitants.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de donner un avis favorable à l'arrêté préfectoral du 10 juin 2016 portant projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion-extension-transformation en communauté urbaine de Reims Métropole, de la CC Beine-Bourgogne, de la CC Champagne Vesle, de la CC du Nord Champenois, de la CC Fismes Ardre et Vesle, de la CC de la Vallée de la Suippe, de la CC des Rives de la Suippe, de la CC Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims en y incluant les communes d'Anthenay, Aougny, Bligny, Brouillet, Chambrecy, Chaumuzy, Cuisles, Jonquery, Lagery, Lhéry, Marfaux, Olizy-Violaine, Poilly, Pourcy, Romigny, Sarcy, Tramery et Ville en Tardenois.

II/Commission environnement

Les travaux d'aménagement du secteur du Gué débuteront prochainement. Des bassins seront créés et des plantations faites sur le talus. Un devis d'un montant de 3300 € HT soit 3960€ TTC de la société MEFRAN est accepté par les membres du Conseil Municipal pour l'achat de mobilier urbain.

La visite du jury de canton a eu lieu le vendredi 1^{er} juillet 2016 afin d'établir le palmarès cantonal des maisons et des villes et villages fleuris. Une réunion de commission sera organisée pour la préparation du passage du jury national et l'élaboration du dossier de présentation.

III/Commission voiries

Les travaux de réfection de voirie et du réseau d'eaux pluviales rue Gervais sont programmés la semaine du 15 août 2016 et dureront environ 2 semaines.

Les travaux de gravillonnage des rues Kellermann, Jean Jaurès et de la Gaité débuteront le 11 juillet 2016.

Suite à la construction de nouveaux logements et d'un local commercial rue de Reims, une réflexion sera menée sur le futur aménagement de l'espace public.

IV /Commission scolaire

Le bilan de l'année scolaire 2015-2016 est positif. 16 intervenants ont été recrutés pour organiser les TAP et d'autres seront recherchés pour la prochaine rentrée scolaire. Des travaux seront effectués dans les locaux scolaires pendant les vacances. 166 élèves sont prévus pour la rentrée de septembre 2016.

Une demande d'emplacement pour l'installation d'un cirque place de la gare du 21 au 26 novembre 2016 est faite par l'Ecole Jeanne d'Arc. Compte tenu des contraintes liées au terrain, une réponse sera faite après la consultation des gestionnaires de réseaux.

V/Questions diverses

Monsieur le Maire présente un courrier de la Paroisse des sources vives évoquant l'état des vitraux de l'église parfois cassés ou étoilés. Un devis de réparation d'un montant de 2292,00€ TTC est présenté. Les membres du Conseil décident de donner une suite favorable à la demande de réparation. D'autres devis seront demandés.

Le projet d'acquisition de 3 totems touristiques présenté par l'association des vignerons de Rilly La Montagne est exposé au conseil municipal. Le montant total du projet est de 5100€ HT soit 6120€ TTC. Après en avoir délibéré, le conseil décide d'acquérir 3 totems et de demander par convention la participation financière de l'association des vignerons de 3600€. La somme sera mandatée au compte 1328.

Le marathon Run In Reims est prévu le 9 octobre 2016. Mme Floriane BARDIAUX est nommée référente et sera chargée d'organiser le passage et l'animation sur la commune.

La prochaine opération « village et Coteaux propres » aura lieu le 15 octobre 2016.

Une première esquisse de la maison médicale sera présentée fin juillet par le cabinet d'architecture.

Une demande a été déposée par le Tennis Club de Rilly afin que le court soit couvert. Le devis présenté est de 185 000€. La commission association est chargée de répertorier l'ensemble des projets d'équipements sportifs afin que le conseil définisse les priorités.